



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 108791

### Texte de la question

M. Marc Goua attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des professionnels de la santé, du social et du médico-social. Les syndicats CGT et CFDT ont initié une journée nationale d'action le 22 mars 2011, intitulée « 22 de tension; une journée pour tout dire ». Cet évènement devait permettre aux professionnels de s'exprimer sur l'emploi, les conditions de travail, la pénibilité et la reconnaissance professionnelle. Le syndicat CFDT santé sociaux d'Angers en région avait mis en place une collecte de témoignages écrits de salariés anonymes à cette occasion. Une partie de ces témoignages a été transmise aux députés de Maine-et-Loire et certains d'entre eux sont saisissants. Ils font état des situations ubuesques rencontrées par ces professionnels, par le manque criant de moyens et de personnels. Et les faits relatés ne sont pas que des mots mais témoignent de la réalité rencontrée au jour le jour. Surcharge de travail, souffrance, incapacité à remplir décemment sa mission du fait du manque de personnels, maladies professionnelles en hausse: les conditions de travail et la santé des professionnels sont des facteurs déterminants pour la qualité de la prise en charge et la sécurité des patients. Aussi, il lui demande de mettre en oeuvre des discussions avec les partenaires sociaux sur les conditions de travail et l'emploi, afin que celles-ci aboutissent à des négociations professionnels-employeurs-pouvoirs publics.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Goua](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108791

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4997

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)